

étape
01



Je veux former mes salariés

- Sont exclus les salariés en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

étape
02



Je choisis un parcours de formation* s'inscrivant dans les 4 axes prioritaires ci-dessous :

- La transition écologique
- La transition numérique
- La transition alimentaire
- L'accompagnement des événements sportifs internationaux : Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, Worldskills 2024

**Sont exclues les formations obligatoires et les formations en alternance*

étape
03



Je peux bénéficier d'un financement jusqu'à 70 % pour mes projets de formation

Je rassemble les documents à fournir

- Le demande de subvention FNE-Formation
- L'attestation sur l'honneur
- La demande de prise en charge déposée dans le Web Services Entreprises de l'Opcommerce
- Le devis de l'organisme de formation ou la convention de formation
- Le programme de formation
- Si formation interne, le protocole de formation interne

étape
04



étape
05



Je contacte mon conseiller de l'Opcommerce pour un accompagnement personnalisé

En savoir +

[Documents à fournir pour constituer votre dossier FNE-Formation 2024](#)

